

a.254.337.0-GRD/kf

le 18 mars 1986

Note au Secrétaire général, M. R. Wermuth

1. Banque Nationale: centre de formation, Gerzensee

 Séminaire "Finanzplatz Schweiz" quelques réflexions

	1 1 1	
Visa		dy
EDA	19.03.86	11
Ref. A.C.	16.12.1.	

s. C. 40. 12. 2, . N.C. 41. 231.0.

- 1. Le nouveau centre de formation de la Banque Nationale à Gerzensee s'ouvrira officiellement le ler mai 1986. Vous avez manifesté, en son temps, de l'intérêt à visiter cette nouvelle institution; aussi vous saurais-je gré de bien vouloir m'indiquer à quelles dates une telle "inspection" pourrait avoir lieu. D'avance, je vous en remercie.
- 2. Dans ce contexte, je me permets de suggérer que l'idée de l'organisation éventuelle d'un séminaire financier et monétaire, en étroite collaboration avec le Service économique et financier, l'OFAEE(?) et la Banque Nationale, soit sérieusement étudiée. En effet, la place financière de la Suisse étant ce qu'elle est, les agents des deux carrières du DFAE sont, à l'étranger surtout, souvent confrontés avec des questions pratiques d'ordre financier (comment peut-on ouvrir un compte en banque en Suisse, quid comptes numérotés, quid secret bancaire, quid imposition d'avoirs en Suisse, etc.) sans posséder suffisamment de connaissances dans ce domaine si typiquement suisse. A un moment où les Chambres sont saisies de la question de rendre la place financière suisse plus attrayante encore, à savoir moins menacée par d'autres marchés qui constituent une concurrence pour nos prestations, il serait en effet judicieux d'accorder plus d'importance que par le passé à ce volet de notre économie.



Nous pensons qu'un séminaire annuel de 3 jours, ouvert en principe à tous les agents du DFAE, pourrait utilement combler des lacunes d'information et rendre nos prestations à l'étranger plus opérationnelles dans ce domaine. Un tel séminaire pourrait porter sur les domaines suivants:

- rôle et instruments de la Banque Nationale
- le secret bancaire: sa signification et ses limites
- les comptes numérotés: mythe et réalités, effets et limites
- la Commission Bancaire (compétences, contrôles, établissement de succursales de banques étrangères en Suisse, quintessence de la loi bancaire)
- pourquoi tant de "scandales" financiers en Suisse
- l'Association suisse des banquiers: fonction et moyens
- Bretton Woods
- l'endettement.

La première journée (facultative) d'un tel séminaire pourrait être consacrée à l'ABC financier (cours de change: détermination et fluctuations; taux hypothécaires, taux d'escompte, taux d'intérêts, actions et obligations, l'imposition d'avoirs bancaires, impôt anticipé, etc.).

Les conclusions d'un tel séminaire pilote pourraient, sous forme de pense-bête, être adressées à tous nos postes à l'étranger et à tous les services de la Centrale.

(P. von Graffenried)

Copie à:

- Service économique et financier
- M. A. Faivet
- IND
- SWA